

NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE



Distr. GENERALE

T/PET.10/130 11 mai 1978 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLETS

PETITION EMANANT DE MM. MOSES Y. ULUDONG ET BALERIO PEDRO (PALAOS) CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Palaos, le 8 mai 1978

Monsieur le Président du Conseil de tutelle Nations Unies New York

Les deux soussignés demandent à être entendus en tant que pétitionnaires par le Conseil de tutelle à sa prochaine session en 1978. La pétition portera sur la construction du "super-port" envisagé, sur les problèmes de main-d'oeuvre aux Palaos, sur le statut politique des îles et sur la demande d'indemnisation pour l'exploitation des gisements de phosphate d'Angaur.

Moses Y. ULUDONG Président du Tia Beluad Movement

Balerio PEDRO
Demande d'indemnisation d'Angaur